

Balade autour de Quettehou

Une balade de 7 km à parcourir en un peu plus de deux heures vous est proposée par les chemins et sentiers de la commune. Un conseil : commencez votre balade à la marée basse. Munissez-vous d'une bonne paire de chaussures de marche, une bouteille d'eau, des lunettes de soleil et de la crème solaire. En été le soleil est souvent présent.

Le départ a lieu depuis la Halle aux Grains : prendre la rue du Château Cornet, qui se situe derrière la Halle aux Grains. Dirigez-vous vers la Rue des Vieux Puits, traversez prudemment la rue du Rabey (dans la descente certaines voitures roulent vite). Continuez sur cette rue des Vieux Puits pour arriver au lavoir du Pont Rasé, restauré il y a quelques années par les habitants de ce hameau. Tout de suite après le laveur prenez à droite direction du Venoux et la Chouetterie. Avant la Chouetterie prenez la chasse à gauche, qui mène après environ 400 m au sommet de la colline appelée « la Montagne ».

Prenez à droite pour suivre la Chasse du Judée pendant une bonne demi-heure. Profitez de la calme, qui règne ici. Ce coin fût le théâtre d'un événement, dont Pierre Legoux a décrit le déroulement en détail dans le Bulletin No. 39 (Décembre 2013) : les Parachutistes.

Continuez sur cette chasse, sa descente vous mène vers la CD 216. Admirez le beau panorama sur la baie du Cul du Loup et la Hougue. Sur la CD 216 prenez à droite direction Morsalines. Avec prudence traversez la D 14 en direction du Rivage de Morsalines. Continuez jusqu'au bord de mer et passez par le bord de mer jusqu'au Buissonnet. De là suivez le sentier du littoral. En cas d'une marée haute,



suivez déjà le sentier du littoral à partir du Rivage de Morsalines. Il est bien indiqué, mais respectez les propriétés privées.

En suivant ce sentier vous passerez sur un petit pont, qui traverse l'estuaire du Vaupreux (couverture de ce bulletin) et juste après le pont vous trouverez les ruines du Moulin du Dic et ensuite les granges d'un ostréiculteur (en activité).

Continuez à longer la baie et prenez la première route à gauche : la Chasse du Bourg (le Tue-Vaques passait par ici), que vous suivez jusqu'aux écoles. Traversez le parking et la CD 1 au feu piéton et allez à gauche direction du bourg. Attention : ici vous êtes sur une piste piétonne et cyclable. Longez l'Hôtel « Le Perron » et les commerces du Village pour rentrer devant la Halle aux Grains.

Robert Morucci.

